

# Bulletin Info

## de Germigny des Prés

Septembre 2019

LA PRIEURÉE  
C<sup>te</sup> de GERMIGNY DES PRÉS

LE MESNIL  
C<sup>te</sup> de GERMIGNY DES PRÉS



### L'édito du Maire

L'été qui s'achève aura été exceptionnellement sec et chaud, ce qui n'a pas ralenti l'activité municipale. En effet, durant cette période nous avons lancé les appels d'offres pour les aménagements de sécurité du carrefour rue du moulin/route de Châteauneuf ainsi que celui pour la réalisation d'un cheminement piéton et d'un parking à l'entrée du Grand Clair (côté route de Châteauneuf) et sélectionné les entreprises qui réaliseront les travaux.

Par ailleurs, les travaux d'entretien des accotements et des fossés vont être réalisés.

Mais les grands succès de l'été sont sans conteste le nombre de Germignons ayant souscrit un abonnement à internet Radio Haut Débit : 25 abonnements à fin août (kit d'essai gratuit disponible en Mairie), ainsi que l'active participation des germignons au Comice du Val de Sully.

Philippe Thuillier



**Mairie de Germigny des Prés**

Place de la mairie

45110 Germigny des Prés

02 38 58 27 03

[www.germigny-des-pres.fr](http://www.germigny-des-pres.fr)

[mairie-germigny@orange.fr](mailto:mairie-germigny@orange.fr)

Application gratuite : Panneau Pocket

- . Communauté de communes.....page 3
- . Fissures liées à la sécheresse.....page 4
- . PLU, Aménagements de sécurité.....page 3
- . PPI (risque nucléaire).....page 4
- . Parking/chemin piéton Gd Clair.....page 3
- . Etat civil.....page 4
- . Dépôts sauvages .....page 4
- . Le Comice 2019.....page 5
- . Bibliobus.....page 4
- . Germigny en ce temps là.....page 6

## Communauté de Communes du Val de Sully



Les projets communautaires continuent à se déployer sur le territoire. Ainsi, les entreprises qui réaliseront les travaux de rénovation de la Maison pour Tous à Sully ont été sélectionnées, la fin des travaux est prévue fin juin 2020.

Le Belvédère (Centre d'Interprétation) à St Benoit est maintenant terminé et l'office de tourisme prend peu à peu ses quartiers. Une superbe réalisation qui va renforcer l'attractivité de notre territoire. L'aboutissement d'un projet initialisé il y a 10 ans !

Il y a maintenant près d'un an, une Opération d'Amélioration Programmée de l'Habitat a été lancée qui permettrait à certains habitants du territoire de bénéficier d'aide pour le financement de travaux d'amélioration de leur habitat (certains d'entre vous ont d'ailleurs répondu positivement à une enquête réalisée par La Poste). En juin dernier, le Conseil Communautaire a validé la création d'un poste pour assurer l'animation, l'aide à la constitution des dossiers, le suivi technique des travaux. Nous vous donnerons de plus amples informations dès que possible sur cette opération.

Afin d'aider à la mobilité sur le territoire, 2 projets ont vu le jour. Le 1<sup>er</sup> consiste en la mise en place de lignes de transport régulières (1 fois par semaine assurée par un minibus) entre les communes du sud de la Loire et Sully. Ce dispositif est à l'essai, un bilan sera fait à l'automne. Le 2<sup>e</sup> dispositif, « coup de pouce mobilité », consiste en la mise à disposition de véhicules électriques (sous condition) aux personnes en difficulté pour aider au retour à l'emploi.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les services de la communauté de communes ou à consulter son site internet.

La CCVdS : <http://www.valdesully.fr> ; ☎ 02.38.35.05.58

✉ [accueil@valdesully.fr](mailto:accueil@valdesully.fr)



Lors de sa séance du 19 juin, le Conseil Municipal a validé les dossiers du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Périmètre Délimité des Abords (PDA) qui ont ensuite été transmis à la préfecture. Mr Le Préfet de Région a rédigé l'arrêté de validation du PDA, quant au PLU, les mesures légales de publicité ont été faites le 19 août, il sera donc opposable à partir du 19 septembre. C'est l'aboutissement d'un long travail pour un document important pour l'urbanisation de la commune pour les 10-20 prochaines années. L'ensemble des documents est consultable sur le site internet de la commune.

## Parking et cheminement piétons du Grand Clair

L'appel d'offres pour la réalisation d'un parking de 7 places (côté route de Châteauneuf) et la remise en forme du cheminement piéton autour du Grand Clair a été lancé en juillet et 3 entreprises y ont répondu. C'est la société TPL (qui avait réalisé le cheminement PMR de l'école au bourg et le parvis de l'oratoire) qui a été sélectionnée pour un montant de 32 907€ TTC. Les travaux devraient être réalisés en octobre en espérant que la météo le permette.



## Aménagements de sécurité :

Après la période de concertation avec les différents services et les riverains, le Dossier de Consultation des Entreprises a été finalisé puis publié début juillet. 5 entreprises ont répondu et c'est l'entreprise Eurovia qui a été retenue par le Conseil Municipal pour un montant de 77 750,12€ TTC. Le carrefour va être « redessiné » afin que la rue du moulin débouche perpendiculairement à la route de Châteauneuf pour permettre une meilleure visibilité aux voitures et cyclistes arrivant du Mesnil et obligeant ceux qui vont du bourg vers le Mesnil à ralentir pour emprunter la voie. Cette modification va impliquer un déplacement de quelques mètres du calvaire, l'arrachage de haies, la réfection des trottoirs en calcaire et l'engazonnement de zones de part et d'autre du carrefour. Au niveau du carrefour, la chaussée sera revêtue d'une résine de couleur plus claire que l'enrobé afin d'éveiller l'attention des automobilistes. Ce projet est subventionné par le Département et la Communauté de Communes. La fin des travaux est prévue en octobre.



## SEA SMAGY Syndicat des Eaux :

Comme vous avez pu le constater, le syndicat des eaux et de l'assainissement St Martin/Germigny (SEA SMAGY) a fait remplacer la conduite d'eau entre St Martin et Germigny. Cette canalisation, une des plus vieilles du patrimoine du SEA SMAGY présentait de plus en plus de fuites au fil des années. Cette opération s'est déroulée sans rupture d'approvisionnement pour les usagers. Dans le futur, d'autres canalisations devraient également être remplacées en fonction du budget disponible du SEA SMAGY.

## L'école

### Visite de la Mairie

Comme tous les ans, en fin d'année scolaire, les enfants de l'école de Germigny sont venus visiter la mairie. En raison de la canicule, seulement une dizaine d'élèves étaient présents. Après une visite des locaux, la traditionnelle séance de questions/réponses s'est déroulée dans la salle du conseil. Pour terminer, Mr Le Maire leur a proposé une simulation de mariage : 2 élèves ont joué le rôle des mariés, 2 celui des témoins et nous avons même lu les articles de loi sur les droits et devoirs des futurs époux ! Au total, 2 heures très agréables passées ensemble.



### La rentrée scolaire du 2 septembre 2019

C'est sous le soleil que la rentrée scolaire s'est effectuée dans le calme et la bonne humeur. Comme tous les ans, chaque enfant avec ses parents était accueilli par les enseignantes. Les enfants étaient heureux de retrouver leurs camarades. Monsieur le Maire, présent, servit de guide pour la visite des locaux.

Pour la période scolaire 2019/2020, notre école du Grand Clair accueille 48 élèves.

. Madame Delannoy a 23 élèves en CP

. Madame Valesi-Fanon, directrice, a 25 élèves en CE1.



## Dépôts sauvages

L'année 2019 n'est pas terminée, mais nous avons le sentiment que le nombre de dépôts sauvages au pied des conteneurs (et certains autres en rase campagne) va atteindre un niveau record. Triste record, qui a un coût non négligeable pour la collectivité puisqu'il faut bien sûr ramasser et trier (à la place de ceux qui déposent !) puis remettre dans les poubelles d'ordures ménagères de la commune. Pour quelques contrevenants, ce sont tous les habitants qui doivent mettre la main à la poche ... Quels mots peut-on avoir pour qualifier ces agissements ? Toutes les communes sont plus ou moins concernées et nous n'avons pas de solution ...



## Bibliobus

Le bibliobus de la CCVdS sera présent à Germigny de 16h30 à 18h le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois et ce à compter du jeudi 26 septembre. Dans un premier temps seuls des ouvrages pour enfants seront proposés. L'offre sera étendue aux adultes dans le courant 2020. Renseignements et inscription (gratuite) sur place.



4

## Fissures liées à la sécheresse

Depuis plusieurs années, des événements climatiques exceptionnels se succèdent (inondations, sécheresse) conduisant parfois l'Etat à déclarer l'état de catastrophe naturelle. Cette déclaration n'est pas systématique et fait suite à des constats réalisés sur la commune mais également à l'avis des experts d'assurance et géologiques. L'état de catastrophe naturelle reconnu peut engendrer une indemnisation de la part de votre assurance (voir en fonction des garanties de votre contrat). Si cette année vous découvrez des fissures apparaissant sur vos bâtiments, informez votre assurance qui délèguera un expert. Suite à son constat, il pourra vous être demandé de passer en mairie afin de déclarer le sinistre. La mairie cumulera les demandes reçues et les enverra en préfecture en fin d'année. Aucune demande ne pourra être reçue en mairie sans l'avis de l'expert de l'assurance. Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu par l'Etat, le décret interministériel sera publié à l'été 2020.



## Plan Particulier d'Intervention (Risque Nucléaire)

L'année dernière, le périmètre de sécurité autour de la centrale de Dampierre en Burly a été étendu à 20 kms, Germigny faisant désormais partie de ce périmètre. Ce qui implique la mise en place d'un dispositif spécifique en cas d'alerte. Dernièrement, vous avez reçu un formulaire vous permettant de retirer gratuitement en pharmacie des pastilles d'iode. Attention, ne pas les ingérer sans demande expresse de la Préfecture (qui sera relayée par la mairie). Au cas où vous n'auriez pas reçu le formulaire, veuillez vous signaler en mairie. Une réunion publique d'information aura lieu le jeudi 3 octobre à 19h00 à la salle polyvalente Robert Souesme de St Benoit sur Loire.



## Etat Civil (période du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2019)



**Naissance :** néant

**Mariages :** - 08/06/2019 BALLON Jean-Marc et COURTOIS Sylvie  
- 22/06/2019 THOMAS Nicolas et SOILLY Emeline  
- 13/07/2019 BARROSO Georges et JÉGOUZO Fabienne

**Décès :** - 26/07/2019 VERDON Philippe

## Le Village de GERMIGNY a rayonné au Comice Agricole du Val de Sully

Suite aux réunions publiques (fin 2018 et début 2019), c'est une trentaine de bénévoles (dont 4 associations) de la commune qui se sont inscrits pour participer au premier Comice Agricole de la Communauté de Commune du Val de Sully les 10 et 11 Août 2019. L'objectif principal de cette fête traditionnelle consistait à mettre en valeur le monde agricole du territoire avec comme fil conducteur pour cette année « La Modernité dans la Ruralité ». Thème qui a incité un agriculteur Germignon (Philippe Hemelsdael) à ouvrir les portes de son exploitation au public (300 visiteurs en 2 jours)



C'était également une occasion, pour chaque village de l'intercommunalité, de présenter (comme dans une vitrine) sa commune avec son Patrimoine, ses savoir-faire, ses associations....

Dès le printemps, les actions pour promouvoir Germigny ont été entérinées : reproduction d'une maquette de l'Oratoire, initiation de danse Carolingienne, confection de costumes de l'époque, expositions de documents sur les origines du village, de l'Oratoire, etc...

Pour réaliser ce projet des ateliers spécifiques, coordonnés par le comité des fêtes, ont été mis en place dans les locaux prêtés par la municipalité.

### Palmarès germignon du Comice :

Concours de labour : 4<sup>ème</sup> prix Paul Hemelsdael

Concours de ferme : 1<sup>er</sup> prix en céréales et cultures

spécialisées : Philippe Hemelsdael

Pendant les 2 jours du Comice, dans une ambiance festive : spectacles, théâtres de rues, les associations ont animé le parc du Château de Sully.



### Les bénévoles



Atelier Couture



Atelier Menuiserie



Atelier Cordes



Atelier Peinture

Le temps fort du dimanche a été assurément la déambulation des 19 villages arborant leur blason et accompagnés par les fanfares locales



Le Village de GERMIGNY a séduit de nombreux visiteurs avec sa superbe maquette de l'Oratoire, mais aussi grâce à des présentations ludiques, un parcours découverte de la nature, ainsi qu'un Quiz. Les bénévoles en costume de l'époque Carolingienne, très investis pour cette manifestation, n'ont pas ménagé leurs efforts pour la promotion de notre village.

### Avec la participation des associations :



Atelier Danse



L'Oasis du Dragon

## De la grange Ducloux à l'Office de tourisme en passant par la Grange Germignonne

*Germigny en ce temps là...*



Mars 1993



Rachetée par la commune de Germigny, c'est en 1993 que la grange Ducloux, après d'importants travaux, devient la Grange Germignonne (Office de Tourisme associatif, musée, magasin et salle d'expositions temporaires). Aujourd'hui, la Communauté de Communes du Val de Sully gère cet établissement.